

8 place Charles Dullin
75018 PARIS
01.88.32.98.80
@chassaint.cercle@paris.notaires.fr



Accès à l'étude
Parkings : 5 rue Dancourt,
41 Bd de Rochechouart
Métro : Abbesses (12), Anvers
(2), Pigalle (2, 12)
Bus : 30. 67. 85

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Le soussigné :

Maître Bruno Cerclé, notaire associé de la société dénommée "Chassaint & Cerclé Notaires", société par actions simplifiée, titulaire d'un office notarial dont le siège est à PARIS (75018), 8 place Charles Dullin,

Dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société par actions simplifiée sous la dénomination sociale de "SHOOT Fan", ladite société ayant les caractéristiques suivantes :

- Capital social : SIX MILLE SEPT CENT VINGT euros (6.720,00 €) divisé en SIX MILLE SEPT CENT VINGT (6.720) actions ou parts d'UN euro (1,00 €) chacune
- Siège social : Paris (75008), 60 rue François 1^{er}
- Objet social : " *La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :*

Programmation informatique, conseil et développement de sites internet, de logiciels et systèmes digitaux et formation en informatique. L'édition et la commercialisation de logiciels utilisés à des fins professionnelles ou personnelles installés sur des serveurs distants. Réalisation de prestations de conseils ou d'assistance aux entreprises et autres organisations en matière notamment de stratégie et gestion. Le commerce de détail de tous types de produits non réglementés sur internet, y compris : Billets, NFT, avantages et récompenses.

L'objet social inclut également, plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social (y compris toute activité de conseil se rapportant directement ou indirectement à l'objet social), ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

La Société peut agir, tant en France qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, les opérations rentrant dans son objet.

La Société peut également prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes affaires et entreprises françaises et étrangères, quel que soit leur objet. "

Atteste :

- avoir reçu le 20 juin 2023 la somme de **TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE EUROS (3.360,00 €)** représentant les apports en numéraire effectués à la société,
- avoir reçu le 21 juin 2023 la somme de **TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE EUROS (3.360,00 €)** représentant les apports en numéraire effectués à la société,
- que les fonds versés seront déposés au compte ouvert au nom de la société en formation à l'étude.

Fait à Paris.
Le 22 juin 2023.



